

“UNE ÉPIDÉMIE MODERNE POUR PRÉSERVER NOTRE CONFORT”

LE 28 AVRIL 2011 ANDRÉA FRADIN

Ils sont environ 25.000 sous-traitants à travailler dans les centrales nucléaires françaises, au mépris de leur santé. Entretien avec Cédric Suriré, chercheur en sociologie, qui suit le sujet depuis plusieurs années.



Cédric Suriré est chercheur en sociologie à l'université de Caen, au sein de laquelle il contribue au Pôle "*Risque, Qualité et Environnement durable*". Ses réflexions se portent sur la sous-traitance, notamment au sein du nucléaire, secteur selon lui coupable d'une "*maltraitance*" sur ces travailleurs fantômes. On évalue de 20.000 à 30.000 personnes selon les années leur nombre, pour 50.000 salariés chez EDF.

Aujourd'hui, quelles sont les conditions de travail dans le nucléaire ? Comment ça se passe dans une centrale ?

Il y a un parc nucléaire avec des usines dites à risque, gérées par une maintenance sous-traitée. Cette sous-traitance permet la mise en place de conditions de travail déréglées, par le recours massif aux intérimaires et aux CDD et, dans le cas des CDI, qui sont aussi nombreux, par la gestion du travail "par dose". EDF a mis en place cette sous-traitance pour gérer l'excès de radioactivité qui n'est pas supportable par le personnel statutaire.

Le suivi médical de ces sous-traitants est inexistant : ils forment une population nomadisée, qui va de chantier en chantier, qui change souvent d'employeurs... Et cela permet à EDF de ne pas être responsable de tous les accidents de travail et des maladies professionnelles imputables à l'exposition.

Choisir entre le chômage et la mort programmée

Vous évoquez la "*gestion du travail par dose*" , en quoi consiste-t-elle ?

Pour un travailleur, **on estime** que l'exposition limite est de 20 millisieverts (mSv) par an. Suite à la pression redondante des syndicats et de certaines associations de salariés, on a décidé qu'à partir de 16 mSv, il fallait arrêter d'exposer les travailleurs dans les zones à

risque.

Le problème est que les travailleurs qui atteignent les 20 mSv sont mis au chômage. Du coup, des stratégies très particulières se mettent en place. Par exemple, certains décident d'enlever leur dosimètre pour ne pas le soumettre aux radiations : leur exposition n'est plus contrôlée.

Ensuite, à partir du moment où le travailleur atteint les 16 mSV, il reste quand même plusieurs questions. Ainsi, celle des faibles expositions quotidiennes. En 2008, une étude du CIRC (Centre international de recherche sur les cancers) a ainsi préconisé de mesurer l'exposition à partir de faibles doses quotidiennes et non plus à partir des niveaux établis à partir des victimes d'Hiroshima. Reste aussi la question d'une exposition considérable en une seule fois, par exemple sur ceux qui reçoivent 5 ou 6 mSv en une exposition.

Intégration et rationalisation du danger

Comment les travailleurs du nucléaires perçoivent leur activité ? Ont-ils conscience du danger, ont-ils le "sens du sacrifice" dont on entend si souvent parler dès qu'il est question d'accident dans une centrale ?

Il y a plusieurs formes de réactions. Dans les années 1990, un chercheur anthropologue avait étudié les "kamikazes" de la Cogema qui, pour dépasser le risque quotidien, allaient en quelque sorte le provoquer. Ils y associaient une valeur virile et positive. C'est un mécanisme de défense individuelle, tout comme le déni de réalité. Dans ce cas là, malgré les différents exposés, malgré les chiffres, le travailleur adopte le discours qui consiste à dire que la dose ne lui fait rien et que pour l'instant, il n'a pas mal et qu'il peut continuer. C'est une rationalisation du danger. Comme les conséquences d'une exposition répétée peuvent se faire ressentir trente ou quarante ans plus tard, ça favorise le processus.

Une médecine du travail "inféodée aux donneurs d'ordre"

Vous avez rapidement évoqué la médecine du travail, inexistante dans le cas des sous-traitants. Comment réagissent les praticiens dans les centrales ? Pourquoi ne font-ils rien ?

Il y a une médecine à deux vitesses dans le parc nucléaire. La première est sur site et propre à EDF. J'ai constaté lors des différents entretiens réalisés qu'une part importante des médecins du travail était inféodée aux donneurs d'ordre – en l'occurrence, EDF. Ils ne s'occupent pas vraiment des sous-traitants, sauf exception : je pense par exemple à Dominique Huez, médecin sur le site de Chinon, qui lutte pour la prise en compte des maladies et des suicides au sein du nucléaire.

Il y a également une médecine interprofessionnelle. Elle visite les salariés par l'intermédiaire des PME auxquelles ils sont rattachés. Mais le suivi est très difficile car les salariés vont partout en France et changent d'entreprises, qui elles-mêmes varient souvent : il arrive qu'elles se regroupent et qu'elles changent de nom.

Par ailleurs, du côté d'EDF et de leurs médecins, on assiste fréquemment en cas de problèmes de santé à des disparitions de dossiers, de suivis gammamétriques. Il y a un an, j'ai ainsi fait un entretien avec un travailleur qui avait été exposé. Il a mis deux ans pour rassembler toutes les pièces de son dossier.

Comment ça se passe : les médecins décident-ils d'eux même de minimiser la situation ou leur donne-t-on des ordres explicites ?

C'est très difficile à savoir, mais les deux doivent jouer. D'une part les médecins qui veulent à un moment soulever le problème constatent que cela pose un problème au niveau de la hiérarchie et vont d'eux-même rationaliser, en se disant que peut-être, la direction n'a pas si tort, que peut-être, la sous-traitance n'est pas un si gros problème... Après, il y a des directives qui passent pas certains intermédiaires et des stratégies de camouflage.

"La structuration d'un risque socialement acceptable"

C'est un sujet grave qui affecte des dizaines de milliers de personnes mais dont on n'entend jamais parler. Pourquoi ?

On a affaire à l'organisation et la structuration d'un risque socialement acceptable. Comme l'amiante. C'est le système de dose établi qui le permet. Ce niveau pourrait être fixé à 10 mSV, à 5 ! Mais à ce moment là, EDF ne pourrait plus exposer ses employés. Du coup, on s'autorise à rendre des gens malades et à faire des morts en suspens pour produire de l'énergie.



Personne ne s'est saisi du problème ?

Il y a un gros souci, c'est que la stratégie syndicale qui aurait pu être mise en place – et qu'on aurait pu attendre vu que ce sont eux qui se saisissent habituellement de ce genre de problèmes – n'existe pas. Les syndicats sont restés en arrière et se cantonnent à défendre l'outil de travail, sauf de temps en temps, avec des tentatives de réappropriation de la question, qui restent des discours de façade.

Certaines associations de défense de la santé des victimes du nucléaire s'organisent. Avec des universitaires, nous avons ainsi fondé "Santé Sous-traitance Nucléaire-Chimie", qui s'occupe des salariés de ces secteurs – les travailleurs de la chimie sont également exposés, à des produits chimiques. On aide les salariés dans leur démarche et on tente de mettre en avant le problème. Nous sommes partenaires de la **Fondation Henri-Pezerat**, d'**Annie Thébaud-Mony**, qui organise des colloques, des publications, et qui produit un mélange de travaux universitaires et syndicaux.

Ces associations parviennent-elles à avoir de la résonance ?

C'est très difficile. D'un point de vue politique, c'est simple : de la droite à la gauche sociale-libérale, on est pro-nucléaire. Seules les tendances écologistes et anarchistes ont des discours critiques sur le sujet.

Ce sont malheureusement des événements comme Fukushima qui vont peut-être permettre une visibilité accrue. C'est dommage. Le laboratoire auquel je suis rattaché, à Caen, existe depuis 1986 et a travaillé sur Tchernobyl, les liquidateurs, etc. Nous avons toujours été classés dans le registre des catastrophistes, des prophètes de malheur, des fous.

Des accidents comme Fukushima permettent-ils aussi de libérer la parole des travailleurs ? Bousculent-ils la vision qu'ils ont de leur activité en leur faisant prendre conscience du risque ?

Chez certaines personnes, comme les lanceurs d'alerte, qui ont pris position auparavant au péril de leur travail, de leur famille, ça a facilité la prise de parole dans les médias, oui. L'un d'entre eux a par exemple témoigné dans un reportage diffusé sur France 3 après Fukushima. Mais cette sortie a provoqué de nombreux problèmes : sa voiture a été caillassée sur le parking du site, la plupart de ses collègues lui ont tourné le dos. Même après l'événement, le problème de l'aliénation au travail reste. Même si les atteintes sont très fortes, ces travailleurs ont encore foi dans leur activité et dans le nucléaire.

“Le résultat d'un simple calcul coût/bénéfice”

■ Cette croyance dans le nucléaire joue aussi ?

Absolument. Il suffit de voir les déclarations du maire de Dieppe (ndla : site de la construction du réacteur EPR) après que des bruits ont circulé sur un éventuel moratoire sur EPR. Il a nié en bloc. Ce sont des déclarations fortes qui semblent aveugles face à l'ampleur de la catastrophe passée.

Un philosophe allemand, Günther Anders, disait pour la bombe nucléaire, mais c'est applicable au nucléaire seul, que ses conséquences sont “*supraliminaires*”. Autrement dit, elles dépassent notre imaginaire ; il est impossible de se représenter la réalité de ce danger de cette catastrophe. Si le cœur d'un réacteur de Fukushima était entré en fusion, il faut rappeler que cela aurait été équivalent à 80 fois Tchernobyl ! Mais face à la rationalité à court terme, face à la recherche de profit immédiat, on oublie tout ceci.

■ Le caractère inodore, incolore, indolore du nucléaire n'arrange rien...

Oui ! C'est un peu comme l'amiante, qui était un peu plus palpable mais qui restait une contamination.

■ Annie Thébaud-Mony parle de “scandale de santé publique” . Vous partagez cet avis ?

C'est une épidémie moderne, comme l'amiante. Un choix de société pour produire de l'énergie et non démocratique a mené à la production de cette épidémie de cancers. Pour atteindre le bien-être, pour le confort matériel, l'exposition et la mort d'autant de personnes sont socialement acceptables. C'est le résultat d'un simple calcul coût/bénéfice.

—

Illustrations CC Flickr  x-ray delta one et  Porphyria Poppins



Les autres articles de notre dossier :

La CGT d'EDF atomise les sous-traitants

L'avenir sera atomique

Image de une Marion Boucharlat pour OWNI, téléchargez-là :)

JOHN

le 29 avril 2011 - 3:10 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK

à voir si vous l'avez manqué:

<http://envoye-special.france2.fr/les-reportages-en-video/les-invisibles-du-nucleaire-17->



VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

RINAKU

le 29 avril 2011 - 13:50 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Notons que lorsque vous dites "on estime que l'exposition limite est de" 20 mSv, il s'agit simplement d'une limite légale, plus ou moins arbitraire. Selon la source que vous donnez, la plus petite exposition à partir de laquelle on arrive à mesurer une augmentation du risque de cancer est de 100 mSv, soit 5 fois autant.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

REMOPIX

le 29 avril 2011 - 14:19 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Quand Cedric Souriré écrit : "Le suivi médical de ces sous-traitants est inexistant : ils forment une population nomadisée, qui va de chantier en chantier, qui change souvent d'employeurs... Et cela permet à EDF de ne pas être responsable de tous les accidents de travail et des maladies professionnelles imputables à l'exposition" on peut se demander s'il connaît le nucléaire et ce qui se passe dans les centrales. Il se dit chercheur, mais cet article ressemble au pire de ce qui peut être écrit par un antinucléaire de base.

Par exemple lorsqu'il écrit : "on estime que l'exposition limite est de 20 millisieverts (mSv) par an. Suite à la pression redondante des syndicats et de certaines associations de salariés, on a décidé qu'à partir de 16 mSv, il fallait arrêter d'exposer les travailleurs dans les zones à risque" on découvre plusieurs grosses erreurs dans ce texte. C'est une directive européenne qui a limité à 20 mSv l'exposition annuelle des travailleurs du nucléaire, et cela a été transposé dans une loi française. La mesure des 16mSv est justement pour éviter d'atteindre les 20 mSv et permettre au travailleur de continuer à travailler en zone contrôlée dans des endroits moins exposés.

Tout cet article est truffé d'erreurs, on peut se demandé où est le travail de recherche de notre brave apprenti sociologue.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

FLORENT

le 1 mai 2011 - 18:10 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Quelle déception !

Jusqu'ici j'appréciais la formule d'OWNI, sans doute car je n'avais pas une grande expertise dans les sujets des articles parcourus.

Mais là, je dois dire qu'on est au niveau d'une émission de Zone Interdite. Voire un cran en dessous.

1ère erreur :

"Cette sous-traitance permet la mise en place de conditions de travail déréglementées, par le recours massif aux intérimaires et aux CDD et, dans le cas des CDI, qui sont aussi nombreux, par la gestion du travail par dose".

C'est faux et archi faux, puisque tous les salariés prestataires amenés à prendre de la dose doivent être en CDI : c'est la règle.

"Le suivi médical de ces sous-traitants est inexistant : ils forment une population nomadisée, qui va de chantier en chantier, qui change souvent d'employeurs... Et cela permet à EDF de ne pas être responsable de tous les accidents de travail et des maladies professionnelles imputables à l'exposition."

C'est encore faux : les salariés sont suivis, demandez donc aux prestataires leur petit carnet vert. C'est une condition d'accès en zone contrôlée.

"Dans les années 1990, un chercheur anthropologue avait étudié les "kamikazes" de la Cogema qui, pour dépasser le risque quotidien, allaient en quelque sorte le provoquer. Ils y associaient une valeur virile et positive. "

Certes, ça a pu exister a ça existe sûrement aujourd'hui : c'est juste de la bêtise, la même que certains travailleurs en hauteur qui ne sont pas harnachés : la valeur "virile

et positive" est un problème de personne, aucunement lié au nucléaire.

"Par ailleurs, du côté d'EDF et de leurs médecins, on assiste fréquemment en cas de problèmes de santé à des disparitions de dossiers, de suivis gammamétriques. Il y a un an, j'ai ainsi fait un entretien avec un travailleur qui avait été exposé. Il a mis deux ans pour rassembler toutes les pièces de son dossier."

Hahaha, avec des "on", on peut en dire des choses.

"Un choix de société pour produire de l'énergie et non démocratique a mené à la production de cette épidémie de cancers."

Je suis d'accord avec la confiscation de la démocratie lors du choix du nucléaire par Pierre Messmer ; concernant l'épidémie de cancers, où est l'étude ?

Je continuerai de lire OWNI, mais je chercherai maintenant à dissocier la part d'esbroufe de la part documentée.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

RÉALISTE

le 1 mai 2011 - 23:50 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Quoi qu'il en soit, expertise ou non-expertise, le nucléaire est nocif pour l'être humain. J'en suis intimement convaincu bien avant la catastrophe de Fukushima. Et cela sans Bac + 10 biochimie ou nucléaire!
Dans notre société d'aujourd'hui
ui l'argent a pris les devants sur la santé publique

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

RÉALISTE

le 2 mai 2011 - 0:02 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



A croire que certains ont des placements économique dans le nucléaire pour le défendre si durement. C'est vendre son âme au diable.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

JEAN

le 2 mai 2011 - 13:53 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



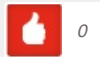
"Si le cœur d'un réacteur de Fukushima était entré en fusion, il faut rappeler que cela aurait été équivalent à 80 fois Tchernobyl !"

et bien justement...

un conseiller senior de l'institut de technologie nucléaire japonais annonce que les réacteurs 1, 2 et 3 sont tous entrés en fusion.

<http://ex-skf.blogspot.com/2011/04/fukushima-i-nuke-plant-japan-nuclear.html>

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

GOODBEANS

le 21 mai 2011 - 11:50 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK

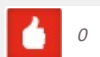


Je ne comprend pas cette phrase :

"Si le cœur d'un réacteur de Fukushima était entré en fusion, il faut rappeler que cela aurait été équivalent à 80 fois Tchernobyl ! Mais face à la rationalité à court terme, face à la recherche de profit immédiat, on oublie tout ceci."

Il me semble que l'on sait aujourd'hui que les 3 réacteur ont fusioné partiellement ou totalement (je suis sur que la fusion du 1 est totale...
Ont est donc a 80 fois Tchernobyl ?

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

LAURENT YVON

le 19 septembre 2011 - 14:44 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Je suis tellement heureux de pouvoir répondre à la certitude des propos écrits par "Florent" et "Remopix"

Je suis un des 22 000 salariés de la sous-traitance du nucléaire, en activité depuis 31 ans et j'ai été approché plusieurs fois par "notre brave apprenti sociologue" Sa recherche et son travail n'est pas le fruit d'un quelconque hasard et ne souffre d'aucun corporatisme qui semble vous habiller, Messieurs. S'il faut parfois être quelque peu puéril pour expliquer aux citoyens "responsables" ce que produit le lobbying nucléaire, il suffit d'être un peu moins imbécile pour vous le faire comprendre à vous, Messieurs. Ex : un décret interdit aux travailleurs intérimaires de travailler dans une zone radioactive ayant un débit de dose supérieur à 2 msv/h ce qui ne les empêchent pas de recevoir des doses !!!! et qui les prend ces doses dans ces zone la ? les CDI ! L'EDF préconise ou interdit plus de 10% de salariés intérimaires dans le réacteur lors des arrêts de tranche, résultat actuellement sur la décennale de Civaux : plus de 80% d'intérimaires sur certaines activités. J'arrete la, de répondre à vos "phrases idiotes messieurs" surtout celle la , je cite :

La mesure des 16mSv est justement pour éviter d'atteindre les 20 mSv et permettre au travailleur de continuer à travailler en zone contrôlée dans des endroits moins exposés." Relisez-vous !! Patron, mettez moi encore en zone contrôlée svp pour que je prenne moins de dose que celles que vous m'avez déjà fait prendre !! Abrutis !! Ah oui, une étude épidémiologiques a été réalisé il y a quelques années sur les risque de cancers encourus par les travailleurs du nucléaire ! Le résultat a été : "ceux-ci présentent moins de risque de cancer que la population extérieure" !!! Bon résultat pour vous Messieurs ? Sauf que.... cette étude à été réalisée sur des milliers de salariés essentiellement...EDF !! En sachant que depuis les années 90, 80% de la maintenance est réalisée par les sous-traitants et 80% des doses reçues le sont par ces mêmes salariés.. Alors Messieurs avant de vous saisir des forum, travaillez votre sujet. Bon, allez go, je vais produire "notre" électricité pour 1480€ net/mois, Salut... Continue Cédric....

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

1 ping

Les blessés du nucléaire parlent. Voici une cartographie interactive pour découvrir la vraie vie des victimes du nucléaire français. Envers du décor et témoignages (II) « MediaBeNews le 28 avril 2012 - 8:05

[...] Chercher l'humain. Les rapports de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) font disparaître les individus sous une logorrhée technocratique. L'examen de ceux qui ont trait à des contaminations, sur lesquels nous nous sommes concentrées, se résume à : "un agent", "un prestataire" qui bien souvent n'a pas respecté le process. Nous n'en saurons pas plus. Pour comprendre ce que signifie vraiment être contaminé aujourd'hui en France, il faut lire les témoignages des travailleurs du nucléaire, comme nous vous proposons de le faire dans l'image ci-dessous. Saisissant contraste entre les rapports et ces tranches de vie. [...]